



ANNEXE au règlement intérieur du N.B.A.A.

SECTION « BALLET SUR GLACE » SAISON 2015 / 2016

Tout sport se pratique selon des règles qui s'imposent à tous ses adeptes.

Le ballet sur glace est un sport d'équipe.

Une équipe est :

- Un ensemble de patineurs travaillant ensemble ;
- Un groupe de personnes associées en vue de disputer des compétitions et championnats ;
- Dotée d'un esprit de solidarité et forme une unité des membres d'une même équipe.

Petit mot de l'entraîneur : Cécile VERAN

Le ballet est avant tout du patinage artistique. Tout en suivant leur scolarité, il est indispensable que les athlètes patinent au maximum sur les cours des « Teams Avancés ».

C'est pour cela que la cotisation inclut tous les cours artistique et ballet, sans oublier les stages.

Notre progression se fait sur le travail technique : pas, pirouettes et sauts tout au long de la saison.

Les cours spécifiques du ballet ont pour but de monter nos programmes longs et courts et de travailler les déplacements et les ensembles.

Les cours au sol sont indispensables pour la maîtrise des gestes, l'expression et la chorégraphie des programmes.

Le cours du samedi en salle de danse avec Béatrice au 4^{ème} étage de 14h15 à 15h15 est obligatoire et indispensable à la progression du groupe.

Seule l'assiduité, la progression de l'ensemble du groupe, la rigueur, le travail et les bonnes idées nous permettront de réaliser des programmes performants pour être sélectionnés à la « NATION'S CUP 2017 ».

Nous devons à nouveau être redoutés et redoutables pour accéder au titre de Champions de France !



Organigramme de la section Ballet

- Responsable : Claude VERAN ;
- Déplacements : Brigitte VERAN en collaboration avec Giovanna LEFEVRE.

**Une réunion aura lieu le samedi 05 septembre 2015 à 12h00 pour tous les parents et patineurs, ainsi que les responsables, entraîneurs et le Président du club.
Présence indispensable pour le bon déroulement de la saison.**

Remettre ce document signé au secrétariat // Être à jour des règlements et licences



Horaires d'entraînements

LUNDI	17h00 à 18h25 (glace)
MARDI Entraînements obligatoires	19h00 à 20h50 (sol) 21h00 à 22h30 (glace)
SAMEDI Entraînements obligatoires	07h15 à 08h45 (glace) 12h30 à 13h45 (glace) + Danse Béa (obligatoire) 14h15 à 15h15 Non compris dans la cotisation : 90.00 € à l'année, chèque à l'ordre du « CDSG 06 ».

Les entraînements du ballet seront toujours maintenus lors des vacances scolaires.

Les vacances scolaires :

Il y aura des entraînements sur tous les stades des vacances scolaires (prévenir en cas d'absences)
des répétitions générales en costumes sur le mardi soir.

Les stades ou les heures d'entraînements prévues quelques fois **le dimanche matin** (si besoin) sont compris dans la cotisation.

Compétitions pour la saison 2015/2016

Compétitions sélectives pour les championnats de France

- **Samedi 20 février 2016 // Coupe de la Francophonie // NICE**
- **Samedi 27 février 2016 // Coupe d'Asnières** → déplacement à Asnières non prévu à ce jour.
- **Samedi 12 Mars 2016 // CLERMONT-FERRAND**
- **Samedi 23 mars 2016 // BELFORT**
- **Samedi 09 avril 2016 // Trophée Massalia // MARSEILLE**

- **Samedi 07 mai 2016 // Championnats de France // TOULOUSE**

Une compétition est prise en charge par le N.B.A.A.

Pour informations : pour pouvoir participer aux championnats de France, il est obligatoire de participer à 2 compétitions labellisées par la Commission du Ballet.



Stages Ballet – Saison 2015/2016

STAGES BALLET SUR GLACE
Du lundi 19 octobre au samedi 31 octobre 2015
Du lundi 21 décembre au jeudi 31 décembre 2015
Du lundi 08 février au samedi 28 février 2016
Du lundi 11 avril au vendredi 22 avril 2016 (samedi 23 : championnat de Ligue à Nice)

Déplacements

Les déplacements seront organisés par le N.B.A.A. collectivement et à la charge des patineurs.

**Il sera demandé 200.00 € lors de l'inscription (avance pour pouvoir faciliter l'organisation
Du 1^{er} déplacement à l'extérieur).**

Ne sera acceptée aucune dérogation à ce règlement sauf en cas de force majeure.

Le recrutement des patineurs se fera

Suivant le niveau de patinage et l'âge du patineur pour pouvoir former une équipe qui se conforme au nouveau règlement des catégories de la commission de Ballet.

Règlement et engagement des patineurs

L'académique : l'académique actuel noir, obligatoire pour le programme court, appartient à l'équipe KALLYSTA et devra être remis à Cécile VERAN en fin de saison sauf pour les patineurs qui possèdent déjà leur propre académique et les nouveaux arrivants qui devront l'acheter.

Bonne conduite exigée : respect et politesse sont de rigueur.

Assiduité : présence indispensable à tous les entraînements pour pouvoir construire et progresser dans notre travail.

Ponctualité : **ÊTRE À L'HEURE AUX ENTRAÎNEMENTS** (prévenir en cas d'absences ou de retard) mon numéro de téléphone est le 06.29.38.24.92 (Cécile).

Tenue exigée : Tenue de sport près du corps pour la glace et le sol et chaussures de sport.
Académique noir et t-shirt Kallysta pour les entraînements lors des compétitions.



Il est interdit de : quitter l'enceinte de la patinoire pendant les cours ou la pause pour les mineurs.

Etre licencié(e) : et à jour de sa cotisation.

Sont interdits lors des entraînements : **LES PORTABLES ****, les chewing-gums et les cigarettes.

Obligation de participer aux compétitions : programmées en début de saison.

Etre respectueux : des jugements et ne pas contester publiquement les décisions des juges.

Sanctions disciplinaires : EN CAS DE NON RESPECT DU REGLEMENT (ABSENCES ET RETARDS INJUSTIFIES OU MULTIPLES, MANQUE DE MOTIVATION...) :

- Rappel à l'ordre par l'entraîneur ;
 - Puis convocation et exclusion des compétitions de Ballet ;
 - Exclusion immédiate en cas d'usage d'alcool, de tabac, de substance dopante, de drogue dans l'enceinte de la patinoire et en salle d'entraînement ainsi qu'en cas de vols ou dégradations.
-

**** Si les portables sont visibles durant l'heure de sol hebdomadaire du mardi soir, ces derniers seront gardés dans un sac par Cécile VERAN jusqu'à la fin de l'entraînement, c'est-à-dire 22h30.**



Palais des Sports Jean Bouin
rue Jean Allègre
06000 NICE
☎ 04.93.88.72.12
contact@nice-baie-des-anges.fr

« Règlement intérieur section Ballet sur Glace »
PARTIE À REMETTRE SIGNÉE À L'INSCRIPTION BALLETSUR GLACE

Je soussigné,

Représentant légal du mineur (Nom, Prénom)

.....

✓ Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section BALLETSUR GLACE de la saison 2015/2016 et m'engage à le respecter et à le faire respecter.

A Nice, le

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »).